



Commune de Juprelle

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL**

Séance du 28 janvier 2025

Présents : Madame Christine SERVAES, Bourgmestre;
Monsieur Jonathan GREVESSE, Monsieur Christophe COLARD,
Monsieur Philippe MICHEL, Madame Anne GHAYE, Échevins;
Madame Lauriane SERONVALLE, Présidente CPAS avec voix
consultative;
Monsieur Fabrice REYNDERS, Monsieur Frédéric YANS,
Madame Geneviève THYS, Madame Isabelle LAZZARI-GHYSEN,
Madame Isabelle PÂQUE, Monsieur Joris MÉLON,
Madame Roseline O THANH, Monsieur Gary GILLOT, Madame Jeanne-
Françoise de GRADY,
Monsieur Brice KOTSIFAKOS VANDENBROUCKE,
Madame Laurence DEOM-PÂQUE, Monsieur Maxime SMEETS,
Madame Nancy BARÉ, Madame Carine ROSKAM,
Monsieur Philippe NINANNE, Conseillers;
Monsieur Fabian LABRO, Directeur général;

Excusés : Madame Pauline SAUVAGE, Conseillère;

3. Déclaration de politique communale 2025-2030 - Décision

Le Conseil ;

Vu l'article L1123-27 §1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation suivant lequel : « Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière. Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune » ;

Vu la délibération du Collège communal du 16 janvier 2025 ;

Vu la Loi du 29 juillet 1991 sur la motivation formelle des actes administratifs ;

En séance publique ;

A l'unanimité ;

DECIDE :

Article 1 : La déclaration de politique communale 2025-2030, ci-après, est approuvée :

Déclaration de politique générale

La déclaration de politique générale est une obligation légale mais constitue aussi la vision pour Juprelle et le projet politique que la majorité compte mettre en œuvre durant les six années à venir, en y intégrant le cadre budgétaire.

Durant les six prochaines années, nous continuerons à travailler en faveur de la bonne gestion de notre commune et surtout au bénéfice de nos habitants.

Le message des juprellois à l'issue des élections communales est clair. Il nous revient de mettre en œuvre le programme qui a été plébiscité par 75% des électeurs.

Commençons par les **finances communales** :

Maintenir une fiscalité modérée sera toujours le moteur de notre gestion. Nous savons que le défi sera de taille, les dépenses en matière de personnel, le coût des pensions, les dépenses liées à l'énergie, celles dédiées au CPAS ne vont cesser de croître.

Pour maintenir une fiscalité modérée, nous devons nous montrer créatifs pour faire mieux avec moins tout en maintenant des services de qualité.

Nous nous engageons à introduire des demandes de subsides chaque fois que cela sera possible afin de réduire notre quote-part dans les futurs investissements. Nous aurons, comme par le passé, et avec l'aide de notre banque, une gestion active de la dette.

Nous chercherons les synergies possibles avec les communes voisines en termes d'achat de matériel, ou d'engagement de personnel (par exemple pour la rédaction et la mise à jour des plans d'urgence, ou pour l'informatique).

En matière de sécurité :

La sécurité routière joue un rôle essentiel dans notre quotidien. Il est essentiel de garantir la sécurité des piétons.

Nous nous engageons :

- À poursuivre la création ou la rénovation des trottoirs.
- À étendre le dispositif Tom et Lily à proximité des passages pour piétons les plus fréquentés.
- À placer des radars préventifs dans les différents villages.
- À créer des marquages de couleurs aux abords des écoles.
- À organiser des remises à niveaux du code de la route pour nos aînés.
- À dispenser les cours de vélo aux enfants de nos écoles.
- À organiser des formations premiers secours aux enseignants et aux membres des mouvements de jeunesse.

Parce qu'il est indispensable d'établir un lien fort entre le citoyen et la police, nous souhaitons organiser une journée au cours de laquelle chaque citoyen aura l'opportunité de rencontrer et de discuter avec son agent de quartier.

Pour lutter contre les vols, nous ferons mieux connaître le service de techno- prévention de la police et nous poursuivrons notre action de gravure des vélos.

La journée de rencontre des enfants des écoles avec la police sera, à nouveau, organisée.

En ce qui concerne **les travaux, les cimetières** :

L'attention que la majorité a porté en faveur de la transition énergétique et de la durabilité environnementale se poursuivra tout au long de ces six prochaines années.

Le projet d'isolation pour la salle A TRIHE et son logement sera réalisé au cours de cette

mandature.

Dans le cadre du programme prioritaire des travaux et de mise en conformité dans les bâtiments scolaires, nous continuerons à remédier aux situations préoccupantes telles que la vétusté ou l'inadaptation des infrastructures par la réalisation de différents travaux. Nous participerons à nouveau aux programmes prioritaires des travaux initiés par la Fédération Wallonie Bxl dans la mesure où ceux-ci seront relancés.

L'installation de panneaux photovoltaïques là où cela reste possible et l'achat, en guise de test, de batteries de stockage seront inscrits dans les prochains budgets.

Nous allons ré-interpeller Monsieur le Ministre afin que les bornes de recharges pour les véhicules électriques soient enfin placées.

Nous poursuivons le remplacement déjà bien entamé de l'éclairage public par du LED, et nous ferons de même dans les bâtiments communaux.

L'égouttage se poursuivra au rythme des subsides que nous recevrons dans le cadre du PIC.

La rénovation de certaines voiries, la réparation de dalles, l'enduisage, feront l'objet de dépenses tout au long de ce mandat.

La lutte contre les inondations et la préservation des capacités hydrauliques de nos égouts retiendront l'attention du service des travaux, et tout ce qui est possible de faire, se fera.

L'entretien des bâtiments, l'entretien de nos voiries, du matériel resteront une priorité pour le service des travaux.

Dans les cimetières, et là où cela est possible, des champs de fleurs seront plantés. Les fleurs pourront être coupées pour fleurir les tombes.

Une attention particulière sera accordée aux stèles et aux pelouses des anciens combattants. Un monument de la paix sera érigé en collaboration avec les écoliers.

En ce qui concerne **l'urbanisme** :

Conserver le caractère rural de la commune tout en répondant à la demande croissante de logements reste un défi complexe mais réalisable avec une planification stratégique et des politiques appropriées.

Dans les prochaines années, le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de ménages nécessiteront de nouveaux logements. Les logements doivent être financièrement accessibles aux personnes âgées aux revenus fixes, aux personnes seules, et aux jeunes ménages.

Pour conserver le caractère rural de notre commune mais aussi pour faire face à la demande de logements, nous continuerons d'imposer :

- 4 appartements d'une moyenne de 100 m² sur une parcelle de 1000M² et deux places de parking par appartement.
- Pour une maison isolée, une parcelle de 600 m² sera exigée.
- Pour limiter les zones constructibles à ce qui existe, nous nous engageons à ne pas demander de changements de plan de secteur.
- Afin de favoriser l'innovation dans la conception de logements, nous demanderons aux promoteurs d'intégrer des solutions durables et éco énergétiques.

La priorité du service urbanisme est et restera de conseiller, d'épauler les demandeurs dans les différentes procédures.

Dans le cadre de l'enseignement et de l'accueil extrascolaire :

Il est essentiel de poursuivre la promotion d'une école qui permet à chaque enfant de grandir, de partager des valeurs, de défendre des causes, d'apprendre, de trouver sa voie, de développer ses talents, de s'épanouir.

Pour cela nous devons mettre en place des conditions optimales d'apprentissage, tant sur le plan pédagogique que sur le plan infrastructurel.

Nous nous engageons :

- A poursuivre la rénovation et l'amélioration des bâtiments scolaires.
- A soutenir les différentes équipes pédagogiques et les directions.
- A créer une direction supplémentaire afin que chaque implantation puisse être encadrée par un responsable présent à temps plein sur le site.
- A revoir le ROI des écoles afin d'y inscrire notamment une procédure anti-harcèlement.
- Les cours de vélo seront à nouveau dispensés.

En raison des modifications des rythmes scolaires, il est indispensable d'améliorer la variété de l'accueil extrascolaire.

Nous développerons de nouveaux partenariats avec différentes ASBL, nous instaurerons des activités intergénérationnelles avec nos aînés. Les maisons de repos seront approchées en vue d'y développer des activités avec nos enfants, et les pensionnés seront sollicités pour aider les enfants à construire, par exemple, des boîtes à livres, des nichoirs, ou des hôtels à insectes.

En résumé, nous souhaitons mettre l'accent sur des partenariats et des activités avec les aînés.

Petite enfance :

Dans le cadre de grands projets urbanistiques, nous souhaitons imposer la création d'espaces et/ ou d'équipements à destination des enfants.

Un guide des jeunes parents regroupera la liste de tous les services de soins, de soutien à la parentalité, des infos utiles aux jeunes parents, des conseils pour la santé et l'éducation des enfants.

Nous souhaitons également encourager les synergies entre l'ONE, les milieux d'accueil, et les classes d'accueil de l'enseignement maternel.

Agriculture et commerces locaux :

L'agriculture occupe plus de 70% de notre territoire. Nous devons être aux côtés des agriculteurs pour les soutenir et les aider à évoluer vers de nouveaux modèles de production.

Nous voulons promouvoir les produits locaux en organisant un marché local, ou lors de nos événements comme les noces d'or et les réceptions diverses. Nous mettrons en œuvre des vidéos de promotions des produits locaux.

Nous aimerions aussi organiser des petits-déjeuners à la ferme, des visites de leurs installations et pourquoi pas instaurer une journée dédiée à l'agriculture.

Pour que la cohabitation entre les agriculteurs et les nouveaux habitants se passe de manière optimale, il est important d'instaurer un dialogue. Une rencontre entre le monde agricole et les nouveaux arrivants verra le jour, et des visites de fermes seront proposées aux écoles communales.

Ces initiatives renforceront non seulement les liens sociaux mais éduqueront à l'importance de l'agriculture locale.

Un vade-mecum à l'attention des nouveaux commerçants verra le jour. Il regroupera les infos importantes sur les taxes, les poubelles, les règlements communaux, dans le but de faciliter leur installation.

Le site internet de la commune reprendra la liste de tous nos commerçants avec leurs coordonnées, et une rencontre avec ceux-ci sera organisée.

Environnement et mobilité douce :

Investir dans l'environnement n'est pas seulement une question de protection de la nature mais aussi de garantir une qualité de vie meilleure et protéger la planète.

La création d'un arboretum sur un terrain communal permettra de montrer les bonnes pratiques dans le cadre des aménagements des parcelles et des jardins. Il permettra également à nos écoliers de découvrir les différentes essences et la population pourra ainsi apprendre comment traiter une haie ou un arbre fruitier.

Nous souhaitons planter plus d'arbres et un parc des naissances sera créé. Une attention particulière sera apportée aux choix des essences mellifères afin de renouer avec le plan maya.

Le plan propreté qui a montré, à bien des égards, toute son utilité sera poursuivi et intensifié.

Nous développerons l'infrastructure pour la mobilité douce sur notre territoire, et nous en ferons la promotion en créant une carte des chemins de promenade sur notre commune.

Un cheminement cyclable entre Juprelle et Wihogne sera développé en connexion avec le Ravel. Nous référencerons les aménagements cyclables de notre territoire sur le portail de la RW.

En plaçant des panneaux à l'entrée de certains chemins de remembrement, nous y limiterons l'accès aux seuls piétons, cyclistes et agriculteurs.

Une promenade « Totemus » a d'ailleurs déjà été budgétisée cette année.

Le fléchage de promenades sera installé afin de faire découvrir notre commune aux promeneurs.

Nous mettrons en valeur nos villages et aménagerons des espaces de convivialité, des espaces de rencontre. Une marche gourmande sera organisée.

Nous nous battons pour maintenir une offre de qualité pour les transports en commun. Comme nous l'avions fait avec de Lijn, nous forcerons le dialogue avec le TEC. Une première réunion a déjà eu lieu.

Sport, culture et associations :

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer. Notre commune offre déjà un large panel de sports pour tous les âges.

Pour réhabiliter le terrain de basket de Wihogne, nous devons trouver un accord avec l'ASBL qui gère ce terrain. Des contacts seront pris pour trouver et dégager un accord d'occupation.

L'acquisition ou la location d'un terrain proche du hall de Slins en vue d'y créer un terrain de foot et/ou de multisports fait actuellement l'objet de négociations sérieuses.

Les infrastructures sportives seront entretenues et rénovées si nécessaire. Des travaux d'envergure vont démarrer dans les prochains mois au hall de Slins.

L'offre de stages sportifs sera maintenue voire étoffée. Des contacts avec les communes néerlandophones voisines seront pris en vue d'organiser des stages sportifs linguistiques.

Le centre culturel sera rénové ou déménagera dans d'autres locaux.

Pour soutenir financièrement les clubs sportifs ou les associations de la commune, nous mettons le hall des sports à leur disposition pour le marché de Noël. Celui-ci sera agrandi et un chapiteau accueillera un marché de Noël plus artisanal.

En sus des chapiteaux, tables et bancs mis à disposition des ASBL, nous formerons un agent communal qui pourra vérifier la stabilité des installations lors de fêtes locales. Cette initiative permettra aux ASBL d'économiser le coût dépensé pour cette obligation légale. Des subsides leur seront octroyés suivant une nouvelle grille, et une rencontre annuelle avec les ASBL sera organisée afin de connaître leurs besoins et d'établir un calendrier de leurs activités.

Un cycle de conférences sur des thèmes variés sera programmé, et des ateliers santé verront le jour.

Un guide de bienvenue sera distribué aux nouveaux habitants.

CPAS, plan de cohésion social et aînés :

Il est primordial de vivre ensemble, de s'entraider, de revenir à des valeurs de base, plus authentiques. Différentes initiatives, par le biais du plan de cohésion sociale, permettront aux différentes générations de s'aider et de transmettre leur savoir. Ainsi les aînés pourront aider les plus jeunes pour leurs devoirs ou pour l'apprentissage du wallon et les jeunes aideront les aînés dans les nouvelles technologies.

Des rencontres entre seniors seront organisées afin de leur permettre de sortir de leur solitude. Une enquête sera lancée pour connaître leurs souhaits. Les activités qui ont rencontré un vif succès seront reconduites.

Le CPAS poursuivra ses différentes actions tel les plans chaleur, le taxi social, la mise à disposition de lits médicalisés, la distribution des repas à domicile.

Des ateliers de cuisine avec les légumes du jardin communautaire, un repair café, des cours de couture, des ateliers de réparation de vélos contribueront à la lutte contre les gaspillages et favoriseront le réemploi.

Des rencontres entre les aînés des maisons de repos et ceux isolés chez eux seront organisées autour de café papote ou de jeux de société. Des visites de convivialité seront mises sur pied à l'aide de bénévoles. Ces rencontres permettront de lutter contre l'isolement.

Pour les personnes plus fragilisées et à la recherche d'emploi, et avec l'aide d'ASBL, des cours de remise à niveau en français, une aide pour la rédaction d'un cv ou pour la préparation d'un entretien d'embauche seront mis sur pied.

A l'instar de la bourse aux livres, des bourses aux jouets et vêtements seront organisées.

Bien-être animal :

Le bien-être animal occupe une place de plus en plus importante dans notre société. La gestion communale, en qualité de niveau de pouvoir le plus proche des citoyens joue un

rôle important dans la mise en œuvre des politiques et des pratiques visant à améliorer les conditions de vie des animaux domestiques, errants ou sauvages.

Des hôtels à insectes et des nichoirs construits par les enfants seront installés à différents endroits de la commune.

La stérilisation des chats errants se poursuivra au cours de cette mandature.

Nous rédigerons un feuillet reprenant divers renseignements tels que le permis de détention d'un animal, la listes des vétérinaires de notre commune, des conseils d'éducation, une liste des chiens autorisés sur notre territoire, etc.

Le site internet comprendra un onglet reprenant des conseils utiles et pratiques relatifs aux animaux.

Nous nous battons pour faire respecter l'interdiction des feux d'artifice déjà acter dans le règlement général de police.

La création d'un cimetière pour animaux fera l'objet d'une étude de faisabilité.

Notre déclaration de politique communale n'est pas figée, elle évoluera au gré des appels à projets proposés par les différents niveaux de pouvoir, au gré des besoins de notre population, au gré des opportunités, au gré de la vie communale.

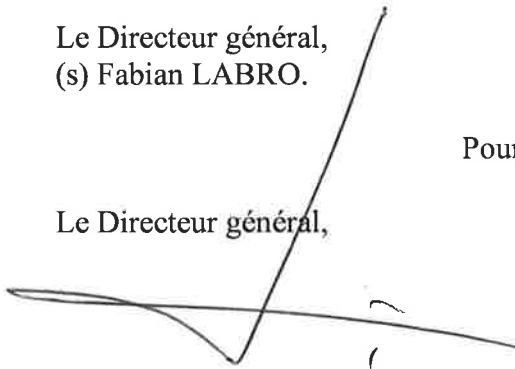
Les seules certitudes que nous avons aujourd'hui, ce sont la détermination et la volonté de mettre tout en œuvre pour réaliser ce que nous venons de vous proposer.

Nous souhaitons travailler avec l'ensemble du conseil communal et avec celui du CPAS pour le bien de toute notre population.

PAR LE CONSEIL

Le Directeur général,
(s) Fabian LABRO.

Le Directeur général,

A large, stylized signature in black ink, likely belonging to Fabian Labro, the Director General.

Pour extrait certifié conforme :

La Présidente,
(s) Christine SERVAES.

A stylized signature in blue ink, likely belonging to Christine Servaes, the President of the Council.

La Bourgmestre,

